



Des inspecteurs de l'AIEA au travail dans une centrale nucléaire.

Photo de l'AIEA

dans les instances concernées (voir article, page 4). Cependant, même si les garanties de l'AIEA fonctionnaient parfaitement, leur utilité resterait peut-être limitée dans le cas de l'uranium fortement enrichi et du plutonium, deux matières utilisables directement dans la fabrication d'armes nucléaires. Même si l'AIEA réagissait instantanément à tout détournement, l'État qui s'approprie ces matières pourrait, en théorie, fabriquer des armes nucléaires en quelques semaines si toutes les composantes non nucléaires sont déjà prêtes. En pareil cas, les garanties ne peuvent fournir une « mise en garde rapide » suffisante pour permettre à la communauté internationale de réagir avant d'être placée devant un fait accompli.

L'AIEA elle-même n'est pas habilitée à prendre des sanctions en cas de violations de l'accord de garantie. Son Conseil des gouverneurs est autorisé à aviser le Conseil de sécurité de l'ONU à qui il incombe alors de prendre, le cas échéant, les mesures pertinentes.

### Conclusion

Le système de garanties de l'AIEA continue d'évoluer et d'intégrer les progrès technologiques afin d'améliorer le confinement, la surveillance, ainsi que d'autres techniques. Il n'est pas parfait, et il reste beaucoup de difficultés politiques, juridiques et techniques à surmonter. En dépit de leurs limites, les garanties conservent une grande valeur dissuasive, puisque les pays qui souhaitent utiliser les matières nucléaires à mauvais escient ne peuvent être certains de ne pas être découverts. On estime que sans le TNP et les garanties qui l'accompagnent, on pourrait compter jusqu'à 30 pays dotés d'armes nucléaires d'ici à l'an 2 000, au lieu de cinq comme c'est actuellement le cas. Les garanties coûtent certes cher — le budget qui leur était consacré en 1992 par l'AIEA s'élevait à 65 100 000 dollars américains sur un budget total de 196 900 000 dollars —, mais en raison de l'importante contribution de ces garanties à la sécurité internationale, le prix à payer est minime.

## Prévision

Activités de désarmement et de contrôle des armements auxquelles le Canada participera de juin à septembre 1993.

**En cours :** Forum de la CSCE pour la coopération en matière de sécurité, Vienne

**En cours :** Réunions du Groupe consultatif commun (FCE), Vienne

**En cours :** Commission consultative pour le régime « Ciels ouverts », Vienne

**Du 24 mai au 4 juin :** Réunion d'experts sur la vérification de la CABT, Genève

**Du 10 mai au 25 juin :** Session de la CD, Genève

**Du 10 juillet au 2 septembre :** Session de la CD, Genève

**Du 13 au 27 septembre :** Réunion finale des experts sur la vérification de la CABT, Genève

## Sigles

- AECEC — Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
- AGNU — Assemblée générale des Nations Unies
- AIEA — Agence internationale de l'Énergie atomique
- ANASE — l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est
- BAD — Bureau des affaires du désarmement (de l'ONU)
- CABT — Convention sur les armes biologiques et à toxines
- CAC — Convention sur les armes chimiques
- CD — Conférence du désarmement
- CDNU — Commission du désarmement des Nations Unies
- COCONA — Conseil de coopération nord-atlantique
- CSCE — Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe
- CTBT — Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires
- ENDAN — États non dotés d'armes nucléaires
- FCE — Forces armées conventionnelles en Europe
- FNI — forces nucléaires de portée intermédiaire
- GES — Groupe des experts scientifiques
- OIAC — Organisation pour l'interdiction des armes chimiques
- ONG — organisations non gouvernementales
- ONUMOZ — Opération des Nations Unies au Mozambique
- RCTM — Régime de contrôle de la technologie relative aux missiles
- SEAE — secrétaire d'État aux Affaires extérieures
- SSAC — Systèmes nationaux de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires
- START — Traité sur la réduction des armes nucléaires stratégiques
- TNP — Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires

Le Bulletin du désarmement est publié quatre fois par année par AECEC. Pour faire inscrire votre nom sur notre liste d'envoi ou pour obtenir des exemplaires supplémentaires (gratuitement), veuillez adresser vos demandes au :



du contrôle des

Printed on recycled paper



Imprimé sur du papier recyclé